



INFORMATIONS  
ET ACTUALITES  
MUNICIPALES

# SAINT PROJET SAINT CONSTANT



*Illuminations place de la mairie*



Saint-Projet Saint-Constant



## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	p 2
L'actualité de la commune en images.....	p 3 et P4
Nouvelles de l'école.....	p 5
MFR, info Gym.....	p 6
Mutualisation, galettes APE.....	p 7
CAUE, sécurité.....	p 8
MAUE de carbone, télévision.....	p 9
Refuge oiseaux, sacs jaunes.....	p 10
A table, au jardin.....	p 11

BULLETIN  
MUNICIPAL  
N ° 79  
DECEMBRE 2015





## Le mot du Maire



### Chers concitoyens

**L**e conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016. Nous souhaitons qu'elle vous apporte santé et bonheur pour vous et tous vos proches.

Nous formulons le vœu qu'elle amène la paix dans le monde et que notre pays ne connaisse pas les drames que nous avons vécu en 2015.

2016 est une année de modifications territoriales : au 1<sup>er</sup> janvier nouvelle région, préparation de la fusion des communautés de communes Bandiat-Tardoire et Seuil Charente Périgord.

Malgré ces changements notre commune va poursuivre les projets engagés .

- Le Plan Local d'Urbanisme communal sera terminé à l'été. D'ici-là, les services de l'état vont être consultés, puis enquête publique, mise à jour et validation par le préfet.

- Une réunion de présentation de l'Aire de Valorisation du Patrimoine (AVAP) va avoir lieu au mois de janvier.

- Le choix de la maîtrise d'œuvre pour les ateliers communaux est en cours avec un objectif de début des travaux après l'été 2016.

- La mutualisation avec la commune voisine se poursuit : station de broyage de végétaux, transport personnes âgées, parcours de santé.

- Nous menons une étude avec la chambre d'agriculture sur le devenir de l'ex magasin LIDL. Une réunion a eu lieu en novembre, la prochaine est prévue en janvier avec des producteurs susceptibles d'être des acteurs du projet.

- La défense incendie pour les villages du Maine Quérant et Chez Pey sera installée au cours du mois de janvier.

Nous poursuivrons la signalisation routière dans la commune, les éclairages de Noël, la défense incendie des autres villages...

Les projets communautaires se poursuivent. Les travaux ont débuté sur l'étang de Landaudrie à Rancogne. Des pré-réservations se font sur le parc d'Activités Les Hauts du Bandiat. Le choix du cabinet d'études pour le plan local d'urbanisme intercommunal est prévu en janvier. Des ateliers avec des partenaires potentiels sur l'habitat et l'économie sont organisés sur « Terrasses de Tardoire » et vont se poursuivre au cours de 2016. Une étude de faisabilité est en cours sur l'aire de service de Taponnat pour éviter le stationnement anarchique des poids lourds. Les travaux de construction d'une maison de santé à Chazelles vont commencer et la réflexion est menée sur celle de La Rochefoucauld. Le centre de loisirs reçoit de plus en plus d'enfants. Un bulletin communautaire est en cours de réalisation il vous expliquera plus en détail ces projets.

Malgré des contraintes budgétaires de plus en plus importantes et la mise en place des nouvelles structures évoquées en début d'article notre commune et notre communauté de communes poursuivent leurs développements.

Merci à tous ceux qui s'investissent dans la vie de notre commune.

Bonne année à toutes et à tous

Jean-Louis Marsaud





## Repas des aînés

Plus de cent quarante personnes ont répondu à l'invitation lancée par la commune à partager le repas annuel des aînés. Le maire a fait

le point sur les réalisations à venir et l'avancement des dossiers. Au cours du repas Les doyens de l'assemblée, Jacques Dessimoulie et Mugnette Rippe ont reçu en cadeau une bouteille d'un bon cru pour monsieur et un bouquet de fleurs pour madame.



## Bric-à-Brac

Cette année encore les exposants étaient nombreux et les bénévoles du comité des fêtes ont dû faire preuve d'habileté et de patience pour réussir à caser tout le monde. La pluie s'est invitée en fin d'après-midi obligeant à remballer plus tôt que prévu..

## Moules frites

Tandis que des bénévoles s'activaient au bric-à-brac, d'autres grattaient les moules et préparaient friteuse et plateaux repas. Le temps un peu frais n'a pas permis de servir les repas à l'extérieur. La date de l'animation a été jugée trop tardive par bon nombre d'habités. Le comité des fêtes a pris bonne note et va revoir la question pour l'édition 2016.





# L'actualité de la commune en images

## Cérémonie du 11 novembre

A l'appel de la municipalité et de l'association des anciens combattants de la commune, la population et les élus se sont rassemblés devant le monument aux morts. Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le maire a énoncé un à un les soldats morts pour la France, inscrits sur le monument aux morts.



Lecture du message par Gabrielle Eliot

L'assemblée s'est ensuite rendue en cortège, au cimetière précédée des drapeaux des associations d'anciens combattants pour fleurir les tombes de Roger Deville et Gérard Vandeputte fusillés par les nazis en 1944.



L'hommage au cimetière

Le stand de l'école et des parents d'élèves

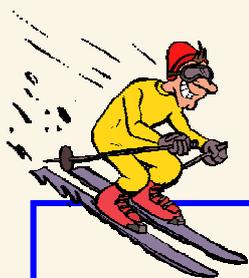
## Marché fait main et Gourmandises

Organisé par l'association C'Est Facile, la deuxième édition du marché « fait main et gourmandises » a animé la salle polyvalente. Les familles sont venues nombreuses y faire des achats en préparation des fêtes de fin d'année.





Les écoliers des classes maternelles et primaires et leurs enseignants, les élèves de la maison familiale rurale et leurs formateurs, les personnels de la commune et des élus se sont rassemblés lundi 16 novembre à 12h devant la mairie pour observer une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats de Paris.



## CLASSE DE NEIGE



Un séjour en classe de neige est prévu pour les 20 élèves de CM1-CM2 du 24 mars au 1er avril 2016. Il s'effectuera au centre d'altitude de la Charente à Saint Lary Soulan dans les Pyrénées.

Les enfants seront accompagnés par leur enseignante Sylvie CHABRIER .

Le coût total du séjour est de 14 040 euros, financé de la façon suivante : 1/3 par les familles déduction faite des aides de l'APE et de la coopérative scolaire (soit 234 Euros/enfant), 1/3 par le conseil général (4 680 Euros) et 1/3 par la commune (4 680 Euros).

Les élus ont validé la subvention lors du conseil du 26 novembre.





## 10 de conduite pour les élèves de la MFR

Les jeunes forment un groupe surexposé aux accidents de la route. Aussi, depuis 1995, la gendarmerie, un constructeur automobile (Renault), un pétrolier (Total) et un assureur (Groupama) ont monté l'opération "10 de conduite jeune". Parce qu'ils ont entre 14 et 18 ans et sont de futurs conducteurs, les élèves des MFR de Charente ont participé à cette formation. C'est ainsi que 160 jeunes ont été dans un premier temps sensibilisés aux risques induits par l'alcool, la vitesse, les drogues et l'incivisme. Mais, c'est la partie pratique qui était attendue avec intérêt par les adolescents. Au volant de véritables voitures de tourisme et sous l'œil attentif du chef Perragin et du gendarme Demange, des brigades motorisées d'Angoulême et Ruffec, secondés par deux gendarmes réservistes, les élèves des MFR ont découvert la conduite automobile.



Avec plus ou moins d'aisance, ils ont parcouru durant plus de vingt minutes, le circuit sécurisé aménagé dans la zone d'activité communautaire Les Hauts du Bandiat. Vendredi 6 novembre, en fin de matinée, les meilleurs conducteurs apprentis et les représentants des MFR de Charente étaient conviés à l'Etablissement de formation de St-Projet-St-Constant. En présence du maire de la commune J.Louis Marsaud, du capitaine Cayrell, de Didier Jobit pour le conseil départemental et du sénateur Michel Boutant, les jeunes, dont les gendarmes instructeurs ont vanté le sérieux, ont reçu diplômes et cadeaux. Clément Fauville, Emilie Duplessis et Alexandre Bonin ont obtenu les meilleurs résultats et sont repartis avec une coupe.

### L'EQUILIBRE OU EN-ETES VOUS ?

Gymnastique spécifique pour la prévention des chutes et du maintien de l'autonomie de la personne âgée, à partir de 60 ans.

En partenariat avec le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire de la Charente, Stéphanie Tardieu, animatrice diplômée, vous propose un cycle de **10 séances de 1h de gym équilibre de 17h à 18h, à la salle des polyvalente de St-Projet-St-Constant.**

Début des séances lundi 25 janvier 2016

Inscriptions et renseignements dès maintenant auprès de Stéphanie  
06 87 32 90 78



# Mutualisation



La municipalité de Saint-Projet-Saint-Constant a engagé avec sa voisine de La Rochefoucauld une réflexion en vue de mutualiser leurs moyens. Plusieurs pistes ont été retenues et les projets correspondants sont en cours.



## Mise en place d'une aire de broyage

Le site a été retenu à La Rochefoucauld, route de Rancogne. Les élus en charge du projet se sont rendus à Graves-St-Amant qui possède une aire de broyage commune avec Angeac-Charente.



## Parcours de santé dans le bois du château

Le projet avance avec la consultation des entreprises pour la fourniture des agrès. Reste à connaître le contenu de l'étude confiée à l'ONF pour l'entretien du bois du château.

## Transport personnes âgées

La Commission actions sociales ( CCAS) de Saint-Projet-Saint-Constant travaille actuellement en collaboration avec la Commission actions sociales de La Rochefoucauld. L'idée porte sur le passage d'un véhicule type minibus chez les personnes qui n'ont pas la possibilité de conduire pour se rendre sur La Rochefoucauld. Une faible participation financière serait demandée aux utilisateurs. Les jours de passage et les lieux de desserte restent à définir (Club des aînés, Centre LECLERC, CASINO, centre ville,...). Une enquête sur notre commune est en cours afin de connaître l'intérêt de ce service. Si une personne est intéressée et n'a pas été consultée, elle peut se faire connaître auprès de la mairie de Saint-Projet-Saint-Constant.



## Association des Parents d'élèves (APE) communique

### Moment convivial autour de la galette des rois.

Chers parents,

Comme chaque année l'APE organise une distribution de galettes des rois au profit des enfants de l'école de la commune.

Nouveauté cette année : Nous vous proposons de réserver vos galettes en remplissant le bon de commande joint avant le mardi 5 janvier 2016. Coût d'une galette : 5 €

Les galettes seront distribuées le vendredi 8 janvier à partir de 15h45 dans le hall de la salle des fêtes.

A cette occasion, une boisson chaude vous sera offerte. Attention : S'il vous est impossible de venir retirer votre galette ce jour là, veuillez appeler le 06.47.94.08.52.



M/Mme.....souhaite commander.....galette(s)

Total à régler.....€ (règlement à l'ordre de l'APE)

Bon de commande à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE (devant la mairie)

## Dates à retenir

- Samedi 6 février : repas de chasse,
- Samedi 19 mars 20h30 : loto des écoles à La Rochefoucauld.
- Dimanche 1er mai : Brin d'aillet du Comité des Fêtes.
- Samedi 25 juin : kermesse de l'écoles.
- Bric-à-brac et moules-frites fin septembre.

## Les Relais paroissiaux

Les prêtres étant de moins en moins nombreux, les messes de Saint-Projet-Saint-Constant seront moins fréquentes.

Nous en connaissons les dates régulières dès fin janvier 2016.

Nous tenons à remercier Monsieur et Madame de la Soudière qui sont restés relais de notre commune une dizaine d'années pour les remplacer.

Pour les obsèques et les baptêmes contacter le presbytère de la Rochefoucauld au 05 45 63 01 24





**Vous avez un projet d'urbanisme : Consulter gratuitement le CAUE.**

**CAUE**  
Charente  
Conseil Architecture Urbanisme Environnement

et son espace **INFO → ÉNERGIE**

Avant tout projet venez rencontrer un architecte conseiller et un spécialiste en énergie. A votre écoute, ils vous accompagneront gratuitement dans votre projet pour une habitation, un local professionnel, un bâtiment agricole, neuf ou ancien.

**"Pour une qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale."**

**3 architectes, 1 paysagiste et 2 conseillers énergie à votre service.**

### Qui sommes-nous ?

Association départementale, le CAUE est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il est également l'Espace Info-Energie du département de la Charente.

### Pourquoi nous consulter ?

- Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils de professionnels compétents et indépendants qui permettront de valoriser votre projet.
- Parce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable, le CAUE vous renseigne sur les solutions les mieux adaptées à votre situation, les démarches administratives, les aides financières.

### Quand nous consulter ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation, aménagement.

### Comment nous consulter ?

Par téléphone ou courriel pour des questions ponctuelles ; sur rendez-vous au CAUE ou sur les lieux de permanences décentralisées pour un projet plus global.

*Le C.A.U.E. est lié par convention avec le Conseil Départemental.*

*L'Espace Info-Energie bénéficie du soutien de l'ADEME et du Conseil Régional*

**AMF**  
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

## SECURITE

**L'Association des Maires de France (AMF) communique**

*"La gendarmerie de la Charente vient de lancer l'application "Stop cambriolages". Grâce à ce dispositif, vous pourrez notamment trouver des conseils pratiques pour vous prémunir des cambriolages, comment vous inscrire à l'opération « tranquillité vacances » ou encore trouver la brigade la plus proche de votre domicile. Mais surtout, vous pourrez recevoir des notifications «push» en temps réel pour être alerté d'un phénomène de délinquance lié aux vols. Cette application gratuite, initiée par la gendarmerie de l'Hérault et l'école supérieure d'informatique EPITECH de Montpellier, s'adresse aux commerçants, agriculteurs, artisans, élus ou tout simplement particuliers. Elle peut se télécharger à partir de l'Apple Store ou le Play Store des smartphones (ou tablettes)."*





# Monoxyde carbone : Attention DANGER !



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustibles (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...)

## Comment éviter les intoxications :

- ◆ Avant l'hiver faire vérifier son installation de chauffage et ses conduits de fumées par un professionnel qualifié.
- ◆ Veiller à une bonne aération et ventilation du logement et une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ◆ Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils qui ne sont pas destinés à cet usage : cuisinière, braséro...etc
- ◆ Placer toujours les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



## TELEVISION : Passage à la TNT HD.

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Etes-vous prêt ?



L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

*Pour savoir si votre récepteur est compatible HD, rendez-vous sur ARTE. Si la mention HD apparaît sur le logo de la chaîne, votre appareil est compatible. Dans le cas contraire, équipez-vous, sans attendre, d'un adaptateur TNT HD !*



### Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

*L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;*

*L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).*

**Toutes les infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)**



**A compter du 4 janvier 2016, l'accueil au sein des agences MSA s'effectuera uniquement sur rendez-vous. Pour permettre aux adhérents**

- ◆ de bénéficier d'une étude globale de leur situation;
- ◆ D'être reçu sans délais d'attente à l'accueil,
- ◆ D'éviter de se déplacer plusieurs fois pour une même demande.





## Un refuge pour les oiseaux

Les oiseaux rendent de nombreux services au jardinier. Pendant que la mésange se charge des pucerons et chenilles des arbustes, la grive s'attaque aux limaces et autres escargots par exemple. Une bonne raison de les accueillir dans son jardin !

En hiver, pour les aider à passer cette saison difficile lors des gelées ou en cas de neige, il est possible de poser des mangeoires remplies de graines de tournesols et de suspendre des boules de graisse. Pensez aussi à laisser un récipient d'eau tiède qui leur sera utile à la fois pour la soif et la toilette.

Et tout au long de l'année, rien de tel pour les accueillir qu'un nichoir que vous pourrez fabriquer maison.

**Voici quelques règles à respecter :**

- \* Hauteur de fixation idéale : 2 à 6 m
- \* Éviter les lieux humides
- \* Diriger toujours l'entrée du nichoir en direction sud, sud-est
- \* Exposition ombragée ou semi-ombragée
- \* Respecter les diamètres du trou d'envol
- \* Procéder au nettoyage au plus tard en février
- \* Éviter les possibilités de prédation
- \* Ne pas peindre le nichoir
- \* Ne pas raboter le bois du nichoir
- \* Éviter, dès qu'il est occupé, les visites indiscretes
- \* Ne pas prendre n'importe quel bois de construction
- \* Attention à la fixation : protéger les arbres en utilisant ni clou ni fil de fer trop serré



Enfin, être patient...Il faut laisser aux oiseaux le temps de s'habituer à nos nouvelles constructions !

## Du nouveau dans les sacs jaunes

**calitom**  
service public des déchets



*Les consignes de tri des emballages recyclables vont changer. A partir de 2016, la famille des plastiques acceptés dans les sacs jaunes s'agrandit. Depuis le lancement en 2000, seuls les bouteilles et flacons étaient autorisés pour des raisons techniques et financières liées aux filières de reprise des matériaux.*

*Désormais, les plastiques souples comme les films entourant les bouteilles, les sacs plastiques, les sachets alimentaires ainsi que les plastiques rigides comme les pots de yaourt, de crème, les boîtes de confiserie, les barquettes polystyrène sont acceptés.*

*Grâce aux efforts de tous, avec la réduction des déchets par le compostage, les poubelles, l'accès aux déchèteries : il restera peu d'ordures ménagères résiduelles.*

*Début 2016, les informations pratiques concernant ce changement seront communiqués dans la presse, le magazine de Calitom, de nouveaux guides du tri. Pour en savoir un peu plus dès à présent, les consignes ont été mises à jour sur les sacs jaunes.*

*Si le recyclage vous intéresse particulièrement ou par simple curiosité, vous pouvez visiter le centre de tri départemental Atrion (à Mornac) : renseignements et inscription gratuite au 0800 500 429 de Calitom, service public des déchets ([www.calitom.com](http://www.calitom.com)).*



# Au Jardin



## Des outils adaptés pour jardiner

Que ce soit pour travailler la terre, organiser les semis ou pour désherber, il est préférable d'utiliser de bons outils adaptés.

### Pour travailler la terre :

la bêche et la fourche bêche, pour retourner la terre, la première en sol léger et la seconde en terre argileuse ou caillouteuse ;  
la grelinette, pour aérer la terre sans inverser les couches, ce qui ne bouleverse pas la vie microbienne du sol ;  
le croc, pour briser les mottes après le bêchage, aérer le sol non tassé.

### Pour désherber :

le sarcloir et la binette, pour couper les mauvaises herbes ;  
le couteau à désherber, pour soulever la plante et couper les racines.

### Pour semer :

la serfouette, pour ouvrir de petits trous et tracer des sillons ;  
le transplantoir, pour ouvrir de petits trous et installer des plants ;  
le cordeau, pour délimiter les espaces.



La grelinette

## Du terreau maison

Avec un volume de 4 m<sup>3</sup> de feuilles mortes, vous pouvez obtenir 1 m<sup>3</sup> de terreau, Choisissez des feuilles qui se décomposent facilement (tilleul, noisetier, cerisier...) et non malades.

Entassez-les dans un enclos grillagé ou dans un bac à compost vide pour éviter qu'elles ne se dessèchent trop, ce qui ralentirait la décomposition et la transformation en humus. Si nécessaire, arrosez-les avec un purin d'ortie pour favoriser la décomposition et mélangez-les.

Comptez de 9 à 12 mois pour obtenir un terreau plus ou moins fin.

Utilisez ensuite votre terreau pour alléger le sol des massifs, au pied des haies. Plus fin, il est parfait pour les semis ou associé à la terre pour les rempotages.

# A Table

**Les Meringues :** Préparation : 5 minutes. Cuisson : 30 minutes à 1 heure,

Ingrédients (pour 20 meringues environ) : 4 blancs d'œufs, 250 g de sucre.

### Quelques trucs :

- sortir les œufs du frigo un quart d'heure avant de les utiliser,
- ne surtout pas mélanger de jaune aux blancs,
- ajouter une pincée de sel avant de battre,
- utiliser un récipient plus haut que large,
- utiliser un batteur électrique ! (bien plus rapide et moins fatigant).



Battre les blancs en neige ferme.

Ajouter le sucre par petites quantités tout en continuant de battre.

Déposer immédiatement des tas à l'aide d'une poche à douille sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé.

Cuire entre 30 minutes et 1 heure à 120°.

Au bout de 30 minutes, on obtient des meringues blanches et moelleuses.

Au bout d'une heure, on obtient des meringues rosées, craquantes et fondantes avec un cœur moelleux.

Décoller les meringues délicatement dès la sortie du four et laisser refroidir.

**Bon appétit !**





*L'équipe municipale présente ses meilleurs vœux  
aux Saint Priestines et Saint Priestins.*



**La municipalité invite la population  
à la cérémonie des vœux  
vendredi 8 janvier 2016 à 20h30  
salle polyvalente**

**HORAIRES  
D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Mardi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Téléphone : 05 45 62 02 51

Bureau du maire : 05 45 62 28 22

Télécopie : 05 45 62 16 73

Messagerie : [mairiest-projet-st-constant@wanadoo.fr](mailto:mairiest-projet-st-constant@wanadoo.fr)

